

Terre de Géants

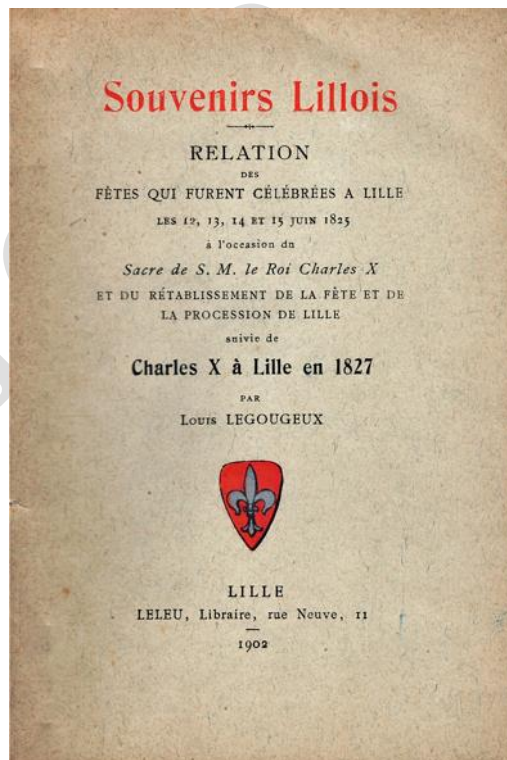
## Les Cahiers de la Gazette - N°2

*Lydéric et Phinaert*

### Souvenirs Lillois

Relation des fêtes qui furent célébrées à Lille les 12,13,14 et 15 juin 1825 à l'occasion du sacre de S.M. le Roi Charles X et du rétablissement de la Fête et de la procession de Lille.  
Suivie de Charles X à Lille en 1827

*Louis Legougeux*



# Terre de Géants

Nous croyons qu'il n'a été donné, jusqu'à présent, aucune relation des Fêtes qui furent célébrées à Lille à l'occasion du sacre de Charles X.

Nous comblerons peut-être en partie cette lacune, en transcrivant les informations qu'il nous a été possible de recueillir sur ce sujet intéressant pour notre histoire locale, laissant à de plus érudits et aux amateurs des Souvenirs lillois un champ assez vaste encore pour y faire une abondante moisson.

Nous convions nos bons et anciens Lillois, les chefs de famille qui possèdent des documents, des détails, des particularités relatifs à l'événement qui nous occupe, à ne pas les laisser tomber dans l'oubli.

C'est par ces « Souvenirs » que l'on fait revivre une époque, que l'on reconstitue pour ainsi dire le passé, et ces récits sans parti pris acquièrent avec le temps une indéniable valeur.

« L'histoire des hommes nous montre le triomphe de la violence et de l'intrigue sur le droit et la vertu, elle sert à nous faire remarquer « les vices et les travers de nos semblables » a dit un écrivain.

L'histoire particulière, telle que le récit des solennités, des fêtes religieuses ou patriotiques, repose mieux l'esprit que ne sauraient le faire les narrations des grandes batailles, ou de faits trop souvent lugubres.

Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs en disant que de tous temps, les Lillois témoignèrent de leur attachement à la famille des Bourbons. Ils en fournirent la preuve envers Louis XVIII et envers le duc de Berri, son neveu, en érigeant pour chacun une statue ; la première en 1816 dans la cour de la Bourse, la seconde en 1819 sur la place du Concert.

Lorsqu'il fût question d'élever une statue à Napoléon 1<sup>er</sup>, on craignait le mauvais effet d'un monument de ce genre au milieu de la cour de la Bourse.

Voici ce que l'on écrivait dans un journal de Lille à la date du 18 juin 1853 :

« A la manière dont beaucoup de personnes parlent du plus ou moins de possibilité de placer convenablement une statue pédestre dans l'intérieur de la Bourse, il semblerait que l'on n'ait pas encore eu l'expérience de l'effet qu'elle peut y produire. »

Il ne faut cependant pas être très âgé pour avoir vu à cette même place une statue, érigée aussi au nom du commerce de la Ville, et qui y est demeurée pendant quinze ans; celle du roi Louis XVIII. Exécutée en terre cuite et de grandeur naturelle par M. Cadet de Beaupré, artiste statuaire lillois et professeur de notre académie, cette statue fut placée au milieu de la Bourse, sur un piédestal de marbre, le 24 août 1816. »

Il est curieux de relire aujourd'hui dans les journaux de l'époque, les détails de l'enthousiasme que le commerce de Lille, ville qui s'intitulait avec orgueil la « *Cité Fidèle* », fit éclater en cette occasion. Le jour de l'inauguration du monument, le Préfet du Nord, M. Duplex de Mézy, dans un discours des plus éloquents, félicita les Lillois « *de leur éternel attachement pour l'auguste personne royale et pour sa race adorée* ».

La statue de Louis XVIII fut couronnée le 30 juillet 1830, par un des personnages influents du moment, comme représentant le fondateur de la Charte. Quelques jours après, ce même individu excitait une bande d'iconoclastes à renverser cette même image, ainsi que celle du duc de Berri élevée sur la place du Concert. Les débris de l'œuvre de M. Cadet de Beaupré sont restés très longtemps à l'abattoir.

Nous ne connaissons aucun dessin figurant le monument de Louis XVIII, pas plus que celui de la statue de Napoléon 1<sup>er</sup> qui exista aussi à Lille.

« En 1815, à la Restauration, entraîné par sa délirante extase, le peuple Lillois alla briser la statue de Bonaparte qui s'élevait comme une auréole rayonnante sur la place du Concert. Elle fut remplacée par celle du duc de Berri ; à la révolution de juillet, elle éprouva le même

sort ! » (*Histoire de Lille*, par Lucien de Rosny, page 239.)

Curieux rapprochements !

En 1829, le duc de Berri prit la place de Napoléon; en 1853, Napoléon revient pour occuper celle de Louis XVIII ! Sur quatre statues, trois furent démolies !

« Le public, toujours égaré dans son enthousiasme - a dit. Voltaire - vous dresse des statues et les brise pour vous en casser la tête. »

\*\*\*\*\*

Deux mois après la rentrée de Louis XVIII à Paris, le duc de Berri, son neveu, vint à Lille, où « il reçut un accueil chaleureux surtout de la part des dames, nous dit *Victor Derode*, avec force détails. (*Histoire de Lille*, tome III, page 353.)

Ailleurs on lit :

« Le duc de Berri, dans une revue qu'il fit sur le Champ-de-Mars, fut envahi par un essaim de dames qui se prirent à l'embrasser à tour de rôle. Les jolies et les passables s'en tirèrent sans encombre, mais une respectable duègne, aussi titrée que ridée, ayant réclamé la même faveur, le prince, qui tout chevalier qu'on le proclamait, n'en était pas moins homme de goût, crut prudent d'opérer une retraite précipitée, devant cette force par trop majeure ... Le 5 août, le duc alla visiter la Monnaie, et l'on frappa sous ses yeux une médaille commémorative de sa visite. » (*Histoire populaire de Lille*, par Henri Bruneel, page 197.)

Elle est mentionnée dans la « *Numismatique lilloise* » de notre cher et regretté ami *Ed. Van Hende*, ainsi qu'une autre médaille frappée le 27 août 1815, lorsque le duc revint à Lille et qu'il prononça les paroles qui furent gravées sur le socle de sa statue: « C'est désormais entre nous à la vie et à la mort ». Le 13 février 1820, le duc de Berri fut assassiné à Paris. Le 5 mars, le Préfet du Nord fit savoir que ses entrailles seraient transportées à Lille et la municipalité décida d'élever un mausolée pour les recevoir. Les plans de l'architecte Leplus

furent adoptés, et M. Gois fils chargé de la sculpture; trente-huit mille francs y furent consacrés et le monument placé à Saint-Maurice dans la chapelle du Dieu de Pitié.

M. Van Hende possédait une médaille qui représente le mausolée: « La Ville de Lille assise désolée, tient embrassée et couvre de son manteau une urne funéraire; pour calmer sa douleur, la Religion lui montre le ciel où repose le prince dont on voit le portrait en médaillon dans un cercle d'étoiles » (*Numismatique lilloise*, par M. Van Hende, page 116.)

Du mausolée, il ne reste en place à l'église Saint-Maurice, à l'autel du Calvaire, que la statue de la Religion; celle de la Ville éplorée se trouve depuis longtemps dans la cour des Écoles académiques, où nous avions le plaisir de la contempler au temps où nous suivions les cours de M. Cadet de Beaupré et de M. Granowsky de 1842 à 1844.

Citons encore Lucien de Rosny, parlant des événements de 1830 :

« Des forcenés, auxquels les révolutions suscitent des haines subites, se transportèrent à Saint-Maurice, où quelques années auparavant on avait déposé les entrailles du duc de Berri; ils venaient alors pour fouler aux pieds les cendres de ce prince, mais le pasteur avait eu soin de les faire disparaître. L'on brisa le mausolée, mais en l'ouvrant les iconoclastes déconcertés s'aperçurent qu'ils n'avaient attaqué qu'un cénotaphe inoffensif ! » (*Histoire de Lille*, page 240.)

\*\*\*\*\*

Avant d'entreprendre le récit des fêtes de 1825, nous transcrivons le texte d'une légende placée au bas d'une image coloriée de l'époque, représentant le mariage du duc et de la duchesse de Berri, célébré à Paris le 17 juin 1816, et le portrait du duc;

Sur les côtés, des complaintes sur les regrets des Français, et sur l'assassinat du 13 février 1820. Cette pièce fut imprimée:

« Chez Martin Delahaye à, Lille, fabricant de cartes et d'images, Grande-Place, 10.

Le 21 avril 1820 à quatre heures-un quart après-midi, les entrailles de Mgr le duc de Berri sont arrivées à Lille un bruit d'une salve d'artillerie de vingt-un coups de canon et conduites à l'église de Saint-Maurice.

Les canonniers, pompiers, grenadiers et fusiliers de la garde nationale, les vétérans, les légions du Morbihan et de la Mayenne, la garde nationale à cheval et le régiment des housards du Nord, bordaient la haie.

Le clergé de la ville ayant à sa tête Mgr l'Evêque de Cambrai, reçut les dépouilles mortelles du prince, à la porte de l'église; elles furent de suite placées sur un catafalque dressé dans le chœur, et on célébra l'office des morts.

Le lendemain 22 avril, après les cérémonies funèbres qui eurent lieu de nouveau, le clergé se mit processionnellement en marche pour transporter les entrailles du prince où se précieuses dépouilles devaient être déposées. Le cortège parvenu à la chapelle on a fait les prières et les cérémonies de l'inhumation. Les restes de S. A. R. ont été placés sur le tombeau préparé à cet effet, l'ouverture a été scellée en présence de tout le cortège, et M. le marquis de Jumilhac après avoir successivement appelé MM. les gentilshommes et aides-de-camp qui portaient les insignes du prince, a dit et répété :

« Monseigneur Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berri. est mort. »

La chapelle et l'église étaient couvertes de tentures noires sur lesquelles on avait épinglé de nombreuses fleurs de lys, les unes en or, les autres en argent: nous en possédons. quelques-unes gardées en souvenir de l'événement.

\*\*\*\*\*

Les fêtes données à l'occasion du sacre de Charles X amenèrent la municipalité à

rétablir la célèbre *Procession de Lille*, instituée par Marguerite de Constantinople, vingtième comtesse de Flandre, en l'année 1269, et elle ne recula point devant les difficultés et les préjugés délicats de personnes qui eussent désiré ne point y voir figurer certains groupes grotesques ou singuliers, rappelant quelques vieilles traditions populaires.

Le peuple conserve de l'attachement pour les anciens usages; tous les princes qui ont gouverné notre ville ont tenu à honneur de maintenir la procession de Lille, et elle prit rang parmi les plus splendides du monde entier.

Elle eut lieu chaque année depuis son institution, sauf en 1596, à cause de la peste qui ravageait Lille et ses environs,

On aura beau dire et beau faire, le peuple Flamand est demeuré ce qu'il était, flamand dans le sang et dans la pensée.

Voyez comme il reste froid à ce qui lui vient d'ailleurs ; un plaisir étranger; une fête d'emprunt, passent à ses côtés sans émouvoir.

Ce qu'il aime, ce bon peuple de Flandre ce qu'il a toujours aimé, ce à quoi il, se livre avec abandon ce sont les fêtes patronales, les processions allégoriques et religieuses, il aime les confréries d'archers, les drapeaux aux mille couleurs, les tambours qui roulent, les cloches qui sonnent, à toute volée, la canonnade, les tirs à canon, à la bombe, à la cible ! Il ne faut rien lui retirer des plaisirs dont il a conservé le goût.

Nos anciens Lillois le firent bien voir un jour :

« En 1826, on supprima les tirs à la cible pour les sapeurs-pompiers et les canonniers dans le programme des fêtes de Lille.

Cette suppression, produisit, dans les deux corps un vif mécontentement et une certaine exaspération. Il fut décidé qu'on ne protesterait pas ; pompiers et canonniers se rendirent sur le Champ-de-Mars et y jouèrent à la guise, à la galuche,

la drague et lancèrent même un cerf-volant. Ce cerf-volant avait été saisi par le commissaire de police qui ne le rendit qu'à la condition expresse qu'il ne serait pas lancé dans les rues de la ville.

Tout se passa cependant dans le plus grand ordre et nos soldats-citoyens rirent beaucoup aux dépens de l'autorité municipale et des inquiétudes puériles du commissaire de police. » (Annales des Sapeurs-Pompiers de Lille, par Ch. Dusautoir, page 24.)

La Procession de Lille devait attirer dans nos murs une grande foule d'étrangers, qui viendraient pour participer aux feux, aux fêtes, aux réjouissances, y traiter les affaires; cela ferait rentrer de l'argent dans les caisses, entretenir des relations de famille, d'amitié, d'intérêt, reposer les travaux pénibles, aider le pauvre à oublier un instant, ses souffrances et ses peines, et amener une allégresse générale.

La municipalité avait envisagé tout cela et elle avait choisi son moment pour faire coïncider les fêtes à l'occasion du sacre de Charles X, et celles de la grande procession de Lille avec celles de la fête communale, supprimées depuis de longues années, et qu'il « n'était point sans difficulté de rétablir d'une manière convenable » suivant les expressions employées par le maire de Lille dans l'exposé du programme.

Il était bon, en effet, d'éviter de tomber dans les mascarades et les abus qui avaient été remarqués dans les cortèges du siècle précédent ; les organisateurs y apportèrent toute leur attention; il fut réglé que la cérémonie religieuse serait entièrement séparée et distincte de la Procession de Lille.

Le dimanche après la Trinité, le clergé de toutes les paroisses fit la procession de la Fête-Dieu ; comme de coutume; les processions du Saint-Sacrement eurent également lieu le dimanche 12 juin dans chaque paroisse. Le lendemain, lundi 13 juin, se fit la grande cérémonie religieuse dans l'église de Saint-Maurice.

\*\*\*\*\*

Le programme des fêtes avait été publié le 12 avril sous les signatures :

MM. Bonnier de Layens, adjoint au maire;

Marquis de Jumilhac, lieutenant général commandant la seizième division militaire;

H. de Murat, préfet du Nord.

Le dimanche 12 juin, à six heures du matin, des salves d'artillerie et la sonnerie des cloches, de toutes les paroisses de la ville annoncèrent la fête.

Les édifices publics, les habitations étaient pavoisées, les drapeaux flottaient au vent; des guirlandes de feuillages, des mais fleuris ornaient les rues principales, le coup d'œil était ravissant.

Dès le matin arrivaient sans interruption des flots de monde s'engouffrant sous les voûtes des portes de la ville, augmentant d'instant en instant, foule bariolée de villageois de tous les environs dont la plupart avaient voyagé pendant la nuit, les uns à pied, les autres dans des pataches et carrioles de tous genres, de toutes formes.

Des jeunes gens, qui devaient sans doute prendre part au carrousel ou figurer dans le cortège, des fils de bons fermiers arrivaient montés sur leurs robustes chevaux flamands.

Aux populations venues des localités environnantes s'étaient joints des hôtes de la Belgique, et dans la matinée la circulation était rendue impossible dans les rues et sur les places publiques ; depuis longtemps il n'y avait eu pareille animation à Lille.

C'était partout la vie, le mouvement, la joie ! Les nombreuses sociétés d'escrime, les confréries d'archers, d'arbalétriers, de joueurs de balle, qui devaient prendre part aux divers concours, se rendaient aux lieux désignés à l'avance pour leur rassemblement, dans la cour de la mairie et dans les rues avoisinantes, tambours battant, drapeaux déployés, pour former des pelotons, dresser des contrôles,

nommer leurs chefs qui devaient aller à l'assemblée générale présidée par quatre commissaires, afin de fixer par la voie du sort, le rang qu'ils devaient occuper dans le cortège.

La perche du tir à l'arc fut surmontée de quinze oiseaux représentant autant de prix à remporter :

1° prix, une cafetière en vermeil, valeur 1150 francs ;

2° prix, une aiguière en argent, valeur 150 francs ;

3° prix, un marabout en argent, valeur 100 francs.

Les douze autres prix consistaient en couverts d'argent.

Les arbalétriers avaient pour prix :

1° Un déjeuner ;

2° Une louche ;

3° Un moutardier ;

le tout en argent.

Ceux de l'arbalète, dite à la fléchette, eurent les mêmes prix.

Le jeu de balle eut lieu près le manège.

Le prix d'honneur consistait en une balle de vermeil, et il fut accordé un couvert d'argent à chacun des cinq joueurs de la partie victorieuse.

La partie qui avait lutté contre elle reçut cinq paires de boucles en argent.

C'était alors la mode d'en orner les chaussures.

En outre de ces différents prix, il en était accordé :

Aux amateurs du *mât de cocagne* dressé sur la Plaine, savoir : une montre, un couvert, une timbale, le tout en argent; des mouchoirs, des cravates, des comestibles. Le commissaire chargé présider à ce jeu, devait s'assurer « si ceux qui se présentaient pour monter, n'avaient rien qui puisse faciliter leur ascension. »

A ceux du *Jeu du seau*, sur la place du Concert ; prix: une montre en argent.

De la *Course dans des sacs*, sur la place des Buisses, située près de la caserne des Buisses, emplacement actuel de la gare du chemin de fer; prix : 1<sup>er</sup> montre en argent ; 2<sup>ème</sup> paire de boucles en argent.

De la *joute sur l'eau*, sur le bassin de la Basse-Deûle. Le vainqueur reçut une montre en or, et celui qui jouta le dernier avec lui obtint une montre en argent.

De la *Chasse aux canards*. Elle eut lieu aussi sur le bassin de la Basse-Deûle, immédiatement après les joutes. Une montre d'argent fut accordée à celui qui en nageant avait pris le plus grand nombre de canards.

Du *Concours d'escrime*. Il eut lieu sur la place des Buisses. Il était venu des sociétés du département et de ceux environnants, et du royaume des Pays-Bas, pour disputer les prix assignés à ce genre d'exercice, très pratiqué à l'époque,

Il le fut même antérieurement.

Nous devons à un de nos concitoyens, M. Edmond Leclair, un très intéressant ouvrage sur : « *L'Escrime à Lille de 1588 à 1743* » et nous permettons d'en extraire le passage suivant :

« A la fin du seizième siècle, il y avait à Lille quatre confréries d'armes ou serments : celle de Saint-Sébastien ou des Archers, celle de Saint-Georges ou des Arquebusiers, celle de Sainte-Barbe ou des Couleuvriniers, qu'on appela Canonniers, enfin celle, de Saint-Michel ou des Escrimeurs.

Trois de ces confréries furent dissoutes en 1743, non sans difficulté, lors de la fondation de l'Hôpital-Général, une seule fût épargnée, ce fût celle qui existe encore de nos jours : celle des Canonniers »

Pendant la durée des fêtes et les dix jours qui suivirent, une exposition de plantes en pleine floraison eut lieu dans le local du Cabinet d'histoire naturelle, et des médailles furent ensuite distribuées, savoir :

1° Une médaille d'or à la plante la plus belle et la plus rare.

2° Trois médailles d'argent :

La première, à la plante dont la floraison est la plus difficile à obtenir ;

La deuxième à celle qui fut introduite le plus récemment en France ;

La troisième à celle dont la culture offrira le succès le plus remarquable.

M. Goudeman, commissionnaire de roulage, rue du Palais, était chargé de recevoir les plantes, d'acquitter le transport et de les renvoyer après l'exposition ; toutes promesses de bons soins furent données et remplies à l'égard des exposants français et étrangers pour la conservation des plantes.

Cette exposition, quoique bien modeste, eut, paraît-il, un réel succès : nos concitoyens furent toujours amateurs de jardins, amis des fleurs. Les Lillois avaient acquis une réputation presque égale à celle des Hollandais pour la culture des tulipes. En cherchant ce mot dans le Dictionnaire de Bescherelle, nous y trouvons la singulière annotation que voici :

« Dans le siècle dernier, l'amour des tulipes était une manie, une espèce de fureur ; il n'était pas rare de voir des familles ruinées par la passion d'un père pour cette fleur. A Lille, toute une brasserie qui porte encore le nom de Brasserie à la tulipe, fut troquée pour un de ces précieux oignons. »

Nous avouons n'avoir aucune connaissance de cette enseigne, soit chez un brasseur, soit chez un cabaretier, à Lille, mais ce que nous avons personnellement connu, il y a de cela soixante ans, c'est une famille que le chef ruina par son amour insensé des tulipes. Ce n'était rien pour lui que de donner quinze cents francs pour un oignon.

Il y aurait une histoire à faire, si déjà elle n'existe, sur les Expositions d'horticulture à Lille, depuis 1825. »

Nous relevons dans différents programmes des fêtes de Lille :

Le 1er mai 1831, fête de Louis-Philippe, exposition de plantes et arbustes en fleurs dans les salles de l'Hôtel-de-Ville.

En 1838, l'année du second festival du Nord, l'exposition eut lieu dans les galeries de la Bourse.

En 1846, fête communale et inauguration du chemin de fer de Paris en Belgique, exposition de plantes et d'arbustes en fleurs, de légumes et de fruits, dans les galeries de la Bourse.

En 1863, dans le vaste établissement de M. Danel, rue Nationale.

En 1874, année des fêtes du Couronnement de Notre-Dame de la Treille, eut lieu le grand concours international des produits de l'horticulture, objets d'art de l'industrie agricole, organisé par le Cercle horticole de Lille ; c'était sa sixième exposition. Commencée le 15 juin, elle se termina le 22...

Installée au grand terrain qu'on appelait « le jardin du Maréchal », et où s'éleva le palais des Beaux-Arts, elle couvrait un espace de seize mille mètres de superficie avec, un salon de mille mètres.

Les fêtes communales furent particulièrement remarquables et même splendides en 1874.

M. Catel-Béghin, maire de Lille, faisait bien les choses.

Les tirs au canon et à la cible eurent un très grand succès.

Les Canonniers sédentaires avaient élevé une butte sur le Champ-de-Mars, et employèrent deux canons.

Les prix consistaient en trois pièces d'argenterie de la valeur de 250 francs.

Trois cibles furent dressées sur la Plaine pour le tir au fusil. L'une pour le corps des Sapeurs-Pompiers, la seconde pour les deux bataillons de la Garde nationale et la troisième, pour les militaires pris dans les différents corps de la garnison ; Les prix furent pour chacune des deux premières cibles une pièce d'argenterie, de la valeur de 150 francs, et pour la troisième une bourse contenant 150 francs.



La journée du dimanche 12 juin se termina, par l'ascension d'un ballon fleurdéliné et orné de devises analogues à la fête, l'illumination des édifices publics et des maisons particulières, et enfin par des bals populaires qui commencèrent à sept heures et finirent à minuit.

Deux orchestres avaient pris place, sur des estrades établies place Saint-Martin et place de la Housse.

\*\*\*\*\*

Le lundi 13 juin, à neuf heures du matin, les autorités civiles et militaires, les différentes administrations, les officiers de la garnison, se trouvaient dans l'église Saint-Maurice où fut célébrée une messe d'actions de grâces.

Nous mentionnerons au nombre des assistants de marque :

MM. le duc de Bellune, maréchal de France, gouverneur de la 16<sup>ème</sup> division militaire ; le marquis de Jumilhac, commandant la division ; le comte de Murat, préfet du Nord ; le comte de Muysart, maire de Lille ; Bonnier de Layens, adjoint ; Formigier de Beaupreys, adjoint ; Quecq d'Henriprez ; adjoint ; Decroix, adjoint ; Destombes, curé-grand-doyen de Sainte-Catherine ; Bézu, curé-doyen de la Magdeleine ; Dcleruyelle, curé-doyen de Saint-Maurice ; Lecœuvre, curé-doyen de Saint-Sauveur ; Warenghem, curé-doyen de Saint-Étienne ; Masson, curé de Saint-André.

\*\*\*\*\*

A l'issue de la cérémonie religieuse le cortège se mit en marche dans l'ordre suivant

### **PREMIÈRE DIVISION.**

Dirigée par l'adjudant-major des Canonnières sédentaires, M. Cordonnier, ayant sous ses ordres l'adjudant-sous-officier du même corps, M. Dufour.

1<sup>o</sup> Les sapeurs, tambours et musiciens du corps des Canonnières sédentaires de Lille.

2<sup>o</sup> Le buste du maréchal de Boufflers, qui s'est illustré par sa belle défense de

Lille en 1708. Ce buste était porté par des canonnières vétérans.

3<sup>o</sup> Les deux pièces d'artillerie destinées au tir à la cible.

4<sup>o</sup> Les compagnies de Canonnières sédentaires.

5<sup>o</sup> L'effigie de Jeanne Maillotte, qui contribua au salut de Lille en repoussant une attaque sur cette ville par les confédérés appelés Hurlus, le 9 juillet 1582.

Elle était portée par des archers de la confrérie de Lille, dite de Saint-Sébastien, qui se distingua dans la même circonstance en chassant les ennemis à coups de flèches.

6<sup>o</sup> La dite confrérie, suivie des autres compagnies d'archers, dans leur ordre d'inscription.

7<sup>o</sup> Les compagnies d'arbalétriers à la grande et à la petite arbalète.

8<sup>o</sup> Les sociétés d'escrime.

9<sup>o</sup> Les joueurs à la balle.

Depuis trente-cinq ans, nos concitoyens, les villageois venus de toutes les communes environnantes, les étrangers, n'avaient point vu ces représentations de nos gloires, aussi furent-elles accueillies avec le plus vif enthousiasme.

Boufflers, l'héroïque défenseur de Lille en 1708; Jeanne Maillotte, la grande Lilloise; nos Canonnières sédentaires, l'amour de tout vrai Lillois, les confréries d'archers et d'arbalétriers, la démarche fière des capitaines qui les commandaient, la variété des costumes de ces chefs, la diversité des couleurs des immenses drapeaux en soie, brodés de mille façons, or, argent, le bruit des fifres, des tambours, tout cela offrait un ensemble des plus pittoresques, des plus agréables et d'un caractère tout à fait spécial. On ne peut voir de tels spectacles que dans nos Flandres : c'est inoubliable.

Ensuite paraît la

### **DEUXIÈME DIVISION**

dirigée par l'adjutant-major des Sapeurs-pompiers, M. Jonville, ayant sous ses ordres un adjudant-sous-officier :

1° Les sapeurs, tambours et musiciens du corps des Sapeurs-Pompiers.

2° Le buste de Vauban, qui employa toutes les ressources de son génie à fortifier Lille, et à y construire son chef-d'œuvre, notre citadelle. Ce buste était porté par des sapeurs du corps des Sapeurs-Pompiers.

3° Les compagnies des Sapeurs-Pompiers.

4° Le buste de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, qui fut le protecteur de nos manufactures, et obtint de l'empereur Frédéric que les négociants flamands auraient le privilège de vendre les draps et d'autres étoffes de notre pays dans les principales villes d'Allemagne.

5° Les sociétés de musique inscrites pour le concours d'harmonie.

6° Les députations du commerce et de l'industrie dans leur ordre d'inscription, et portant des torsos ornés d'emblèmes et d'attributs des différents arts et professions.

7° Le buste de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne et comte de Flandre qui institua l'ordre de la Toison d'or en 1430 et fit fleurir dans ses états les arts et les sciences.

8° Les députations du collège de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts, des différentes écoles académiques, et de l'École royale de musique, portant, sur des écussons, les noms des Lillois qui se sont distingués dans les lettres, les sciences et les arts.

9° Les députations des établissements de charité portant les noms de leurs fondateurs et bienfaiteurs. La variété et la grande richesse des costumes des groupes; historiques firent l'admiration de tous, et appelèrent une attention spéciale sur cette seconde partie du cortège.

Elle ne fut pas moins rendue

intéressante par l'exhibition des attributs ou emblèmes figuratifs des différents corps de métiers ; chaque corporation s'était ingéniée à caractériser le mieux sa profession ou son industrie, par divers objets travaillés, sculptés, ornés, placés en haut des torsos ; on trouve encore de ces attributs de corps et métiers qui ont figuré dans les processions de Lille, chez les antiquaires et les collectionneurs.

Nous croyons qu'il en existe même au Musée de Lille.

Cette partie du cortège nous reporte en souvenir au tableau de François Watteau : La Procession de Lille en 1789.

Dans la corporation du livre, les imprimeurs et les libraires, s'étaient particulièrement distingués pour représenter leur industrie. Des ouvriers imprimeurs portaient sur un brancard une élégante petite presse, que de jeunes enfants faisaient mouvoir, tandis que d'autres distribuaient aux dames des imprimés galants. Ces enfants étaient tout à fait gracieux dans leurs rôles et leurs costumes de petits génies ; l'idée était vraiment très heureuse.

On ne connaissait pas à Lille la promenade du bœuf gras : la corporation des bouchers nous la fit voir ; elle marchait accompagnée d'une musique et précédée d'un bœuf magnifique, enjolivé de fleurs et de guirlandes, ayant les cornes dorées ; un enfant costumé en amour, était juché sur l'animal et envoyait aux dames des flèches-garnies de bonbons et de devises.

### LA TROISIÈME DIVISION

fut dirigée par l'adjutant-major du premier bataillon des grenadiers de la garde nationale, M. Lalo, ayant sous ses ordres un adjudant-sous-officier, et l'on vit défiler successivement :

1° Les sapeurs, tambours et musiciens de la garde nationale.

2° Le buste de Louis XIV, qui réunit définitivement la ville de Lille à la France en 1667. Ce buste était porté par des gardes nationaux.

3° Les grenadiers et chasseurs de la garde nationale.

4° La musique du 8<sup>ème</sup> régiment de ligne.

5° Les détachements de la garnison qui devaient concourir pour le tir à la cible.

6° La musique du 18<sup>ème</sup> régiment de ligne.

7° Les autorités civiles et militaires, les différents corps administratifs, les officiers de la garnison, qui, au sortir de la messe d'actions de grâces célébrée le matin dans l'église de Saint-Maurice, avaient pris rang dans le cortège en passant par la rue de Paris, la cour de la Mairie et la rue du Palais.

8° Les trompettes et musiciens du 3<sup>ème</sup> régiment de dragons.

9° Un splendide char de triomphe, traîné par six chevaux richement caparaçonnés, portait :

*Baudouin IV*, dit Belle-Barbe, sixième comte de Flandre, qui fit bâtir les premières murailles de Lille, en 1036.

*Baudouin V*, dit de Lille, ou le Débonnaire, qui fut régent de France pendant la minorité de Philippe I<sup>er</sup>, ce qui rendit la ville de Lille considérable parmi celles de Flandre.

*Jeanne de Constantinople*, comtesse de Flandre, célèbre dans nos Annales par la fondation de l'Hôpital Comtesse et l'installation du Magistrat de Lille en 1235.

*Marguerite de Constantinople*, sœur de Jeanne, fondatrice de la procession de Lille et de plusieurs établissements de bienfaisance.

Dans la partie supérieure du char était placé le buste de Charles X ; de chaque côté de ce buste paraissaient deux figures allégoriques, représentant la Paix et la Ville de Lille.

Les chevaux attelés au char étaient conduits à la main par six piqueurs en costumes du XVI<sup>ème</sup> siècle; autour du char marchaient huit hommes d'armes en costumes du même temps.

Immédiatement après, venaient deux hérauts d'armes, et enfin, alignés par pelotons de six, les nombreux cavaliers qui devaient prendre part au carrousel.

Cette troisième division· présentait un coup d'œil très varié et qui dut-produire un singulier effet sur les esprits observateurs,

Le passé et le présent semblaient se réunir et se confondre.

Les comtes et comtesses de Flandre.

Louis XIV, Charles X.

Les costumes des temps anciens,

Ceux de la garde nationale et des militaires de 1825. Quels contrastes !

Mais voici les amis du peuple, le peuple lillois lui-même, heureux d'être en fête et de faire partie du cortège, voici :

#### LA QUATRIÈME DIVISION

en tête de laquelle marche le *Tambour-major des Hurlus*, écrasé sous le poids d'une tête monstrueuse, couverte d'un immense chapeau orné de plumes aux couleurs variées ; il est suivi de sa troupe de petits tambours, porteurs aussi de grosses têtes empanachées Ah! Quels cris délirants poussés à leur vue ! Quelle joie pour les enfants ! Et puis, les statues ou plutôt les effigies colossales des géants Lydéric et Phinaert, disparus après la révolution de 1830. Nous les avons vus seulement, pour la première fois de notre existence, le 20 juin 1852, lors de la splendide et inoubliable cavalcade historique des Fastes de Lille.

Ensuite venaient :

Les ouvriers attachés aux différents services de la ville, portant des bannières indiquant leur profession ; les portefaix, pour le transport de la houille et des grains ; les ouvriers de la kraene, dits vingt-hommes ; les ouvriers du cabestan, sur l'Esplanade ; les porteurs de bière, de charbon de bois, charretiers de rivage, rouleurs de vin, jaugeurs de bois, peseurs etc. ; les joueurs au seau ; les jouteurs ; les chasseurs aux canards ; les coureurs en sacs.

\*\*\*\*\*

Le cortège ainsi composé s'était mis en marche sous le commandement général de M. Joseph Brame, colonel de la garde nationale, qui en prit la direction et suivit l'itinéraire indiqué au programme :

La place de Béthune, les rues du Molinel, de Paris, la place du Théâtre, le Vieux-Marché-aux-Poulets, la rue des Arts, la place des Pâtiniers, les rues des Chats-Bossus, de la Grande-Chaussée, la place du Théâtre, la rue des Manneliers, la Grande-Place, les rues Esquermoise, Basse, des Chats-Bossus, les places du Lion d'Or, Saint-Martin, les rues de la Monnaie, Saint-Pierre, Française, Royale, de la Barre, la rue du Gros-Gérard, la rue des Fossés-Neufs, le pont du Ramponeau. On fit halte sur la Plaine, où des tentes étaient disposées pour recevoir les autorités civiles et militaires et les députations faisant partie du cortège.

Sans doute offrit-on quelques rafraîchissements dont le besoin devait se faire sentir, nos informations sont incomplètes à cet égard, mais il est plus que probable que bon nombre de participants à la procession n'avaient pas attendu jusqu'alors pour s'humecter le gosier ; les cabaretiers firent de bonnes recettes ce jour-là.

Les différents corps se dispersèrent pour se livrer à leurs exercices respectifs ; un coup de canon, tiré des remparts de la Citadelle, annonça le commencement des jeux, qui furent continués pendant la journée du mardi 14 juin.

Le mercredi 15, à neuf heures du matin, les cavaliers inscrits pour le carrousel se réunirent à la Mairie.

Les sociétés de musique qui devaient prendre part au concours s'y rassemblèrent également, pour fixer par la voie du sort l'ordre dans lequel elles devaient se faire entendre, dans l'après-midi.

Les sociétés se mirent ensuite en marche, précédées de la musique et des tambours de la Garde nationale.

Les cavaliers du carrousel suivaient, rangés par pelotons de six et précédés de deux hérauts d'armes.

On se rendit au Champ-de-Mars de l'Esplanade, en passant par la Grande-Place, les rues Esquermoise et de la Barre. Le carrousel était composé de courses de bagues à cheval. Une estrade avait été préparée pour recevoir les autorités et les personnes munies d'une carte d'invitation.

La nouveauté et l'attrait de ce spectacle attirèrent beaucoup de dames et de jeunes demoiselles, et l'on put admirer les riches toilettes et les grâces de nos belles Flamandes.

Trois prix furent décernés aux vainqueurs du carrousel : un cheval de la valeur de 600 francs, une selle et une bride de la valeur de 150 francs, et une paire de pistolets à piston.

A trois heures, un coup de canon annonça la fin de tous les jeux, les prix non remportés furent tirés au sort. Les sociétés d'harmonie se firent ensuite entendre à tour de rôle, exécutant chacune une ouverture ou symphonie militaire et un morceau à son choix.

Une estrade avait été dressée dans l'enceinte qui avait servi la veille au tir à l'arc et un emplacement réservé pour les autorités, les membres du jury et les personnes invitées.

Le premier prix d'exécution consistait une médaille d'or de la valeur de 120 francs et une bourse contenant 200 francs *en or*, monnaie rare alors, sans doute; le second prix consistait en une médaille d'or de 120 francs et une bourse contenant 100 francs. Des médailles d'argent furent décernées à la compagnie qui avait la meilleure tenue et à celle venue de l'endroit le plus éloigné. Un concours particulier fut ouvert entre les musiques militaires, et il y fut décerné une médaille d'or, de la valeur de 100 francs.

Une disposition assez curieuse du règlement du concours d'harmonie détermina que « le jury chargé d'adjuger

les prix serait composé de trois membres choisis par MM. les administrateurs de l'Académie royale de musique, auxquels chaque société concurrente aurait le droit d'adjoindre un juré nommé par elle. »

Enfin, en présence des autorités installées sous la colonnade du Manège civil, se fit solennellement la distribution des prix et médailles obtenues dans les différents jeux et concours.

Le Manège civil est bien placé et son péristyle très propice pour une cérémonie du genre de celle dont nous parlons ; nous l'avons vu utiliser plusieurs fois, notamment en 1846, lors des fêtes données à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de Paris en Belgique, et c'était du plus heureux effet, bien plus imposant et plus digne que lorsque les distributions se faisaient sur le kiosque à musique de l'Esplanade, en face le pont Napoléon.

Les fêtes se terminèrent par un beau feu d'artifice tiré sur la Grande-Place. Des inscriptions en feux de différentes couleurs rappelaient la cérémonie du Sacre et représentaient des sujets en rapport à cet événement. Un combat entre Lydéric et Phinaert et une explosion de bombes, terminèrent le feu d'artifice.

« Un accident fâcheux faillit troubler la fête : pendant la joute sur l'eau, trois personnes, imprudemment avancées sur le bord d'un bateau, sont tombées dans le canal. A l'instant même, elles en furent retirées, et grâce aux soins empressées de M. le docteur Demortain, toutes trois, une heure après, jouissaient d'une parfaite santé. » « Les fêtes de 1825 obtinrent un plein succès. Leur multiplicité, leur éclat, leur durée, la beauté du temps y ont attiré une telle quantité d'étrangers que pendant quatre jours la population a été doublée. » (*Écho du Nord*, 17 juin 18115.).

Nous nous bornerons à cette seule citation : courte et bonne.

Différentes pièces littéraires furent éditées à l'occasion des fêtes.

Nous mentionnerons :

1° Une *Chanson lilloise*, en vingt couplets, air : Trou la la, trou la la, imp. Blocquel,

2° Un *Pot pourri*, en quarante couplets sur La procession de Lille, par M \*\*\* ex-membre des soupers de Momus ; imprimerie de Blocquel.

Nous retiendrons seulement :

#### LE CHANT LILLOIS

(Fêtes des 12, 13, 14, x; juin 1825)

Air du vaudeville de *Jadis et Aujourd'hui*,

ou : *J'ai vu partout dans mes voyages.*

Dans les airs quels sons retentissent?  
D'où partent ces accents joyeux?  
L'airain et- le bronze frémissent  
Mêlés à des chants gracieux  
Cédant au désir qui nous presse  
Unissons nos cœurs et nos voix  
Et livrons-nous à l'allégresse,  
Car c'est la Fête des Lillois.

Des lieux franchissant la distance  
On voit l'étranger accourir,  
Il embellit par sa présence  
Ces jours consacrés au plaisir.  
Belges, Français, entre nous brille  
L'union dont les douces lois  
Ne font ici qu'une famille  
Chômant la Fête des Lillois.

Le sexe à qui tout rend les armes  
Daigne présider à nos jeux,  
Les prix en auront plus de charmes  
S'ils sont remportés sous ses yeux.  
Puisse-t-il de cette journée  
Se ressouvenir quelquefois  
Et venir ici chaque année.  
Revoir la Fête des Lillois.

Mais une pompe plus illustre  
Vient encore signaler ce jour,  
Elle couvre d'un nouveau lustre  
Le prince objet de notre amour.  
Son front royal ceint la couronne  
Jurons de maintenir ses droits.  
En dévouant à sa .personne  
Les bras et les cœurs des Lillois.

Le *Chant lillois* est inséré dans une brochure intitulée : « Hommage aux dames » à qui il fut offert par la députation des imprimeurs et libraires le 13 juin, jour de la procession.

Le *Chant lillois* est suivi de fragments du poème de Legouvé « Le mérite des femmes. » et précédé d'une épître, imprimée sur papier couleur, par des

petits génies élégamment costumés, faisant actionner une presse mignonne.

Les épreuves, au fur et à mesure qu'elles étaient tirées, étaient distribuées à la foule par d'autres génies.

Ce fut l'un des tableaux les plus gracieux du cortège.

\*\*\*\*\*

Noms des Sociétés et des personnes qui ont obtenu des récompenses aux différentes expositions, concours, tirs, jeux, etc., aux fêtes des 12, 13, 14, 15 juin 1825.

*Exposition des plantes.* - Médaille d'or, à M. Marez, jardinier de M. Dumesniel, pour sa la plante la plus belle et la plus rare (*Ixora coccinea*). Médaille d'argent, à MM. Delvoye et Selin, jardiniers à Gand, pour la plante dont la floraison est la plus difficile à obtenir (*Pancreatium amboïnense*); Génin, colonel en retraite, à Lille, pour la plante introduite le plus récemment en France (*Dianthus pulcherrimus*); Smet, pour la plante dont la culture offre le succès le plus remarquable (*Gardenia Florida*).

*Tir au canon* - 1<sup>er</sup> prix, MM. Denoyelle; 2<sup>o</sup>, Lemayeur. 3<sup>o</sup>, Wattelaer; 4<sup>o</sup>, Jacquery.

*Tir à la cible* - Sapeurs-Pompiers : Prix, M. Giraudon, de Lille. - Garde nationale : Prix, M. Collette, de Lille, grenadier à la 1<sup>ère</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon - Garnison : Prix, M. Auger, caporal de grenadiers au 18<sup>ème</sup> régiment de ligne.

*Tir à l'arc* - 1<sup>er</sup> prix, MM. Isbled, de la Société des Trois-Rois, à Loos; 2<sup>o</sup> Deruelle, de la Société du Canonier, à Wazemmes; 3<sup>o</sup>, Bernard, de la Société de l'Union, au faubourg de Paris; 4<sup>o</sup>, Mouton, de la Société de Bourghelles. ;5<sup>o</sup>, Rogies, de la Société du Tourne-Bride, à Wattignies; 6<sup>o</sup>, Lepers, de la Société des Trois-Couronnes, à Wasquehal; 7<sup>o</sup>, Pétry (David), de la Société du Sabot, à Wazemmes; 8<sup>o</sup>, Guermonprez, de la Société de l'Union, à Wazemmes; 9<sup>o</sup>, Planque (Pascal), de la Société de la

Maison-Commune, à Chéreng; 10<sup>o</sup>, Legrand, aux Vieux-Amis, à Halluin; 11<sup>o</sup>, la Société de Saint-Sébastien, à Ypres; 12<sup>o</sup>, la Société du Soleil-Levant, à Seclin; 13<sup>o</sup> la Société du Tourne-Bride, à Wattignies; 14<sup>o</sup>, la Société de la Réunion, à Emmerin; 15<sup>o</sup>, la Société de Saint-Clément, à Lambersart.

Médailles pour la meilleure tenue. - La Société du Grand-Jeu d'arc, à Lille, et la Société du Canon d'Or, à Lambersart.

Médaille d'éloignement. - La Société d'Halluin.

*Tir à la grande arbalète* - 1<sup>er</sup> prix, la Société de la Maison-Commune, à Verlinghem; 2<sup>o</sup>, MM. Lamorol-Leplat, de la Société de la Maison-Rouge, à Wambrechies; 3<sup>o</sup>, Brunel (Henri), de la Société du Grand-Jeu, à Haubourdin.

Médaille pour la meilleure tenue. - La Société d'Halluin.

Médaille d'éloignement. - La même Société.

*Tir à l'arbalète, dite à la fléchette.* - 1<sup>er</sup> prix, MM. Labbé de la Société de la Grappe-de-Raisin, au faubourg de la Barre; 2<sup>o</sup>, Guilly, de la même Société; 3<sup>o</sup>, Lemonnier, de la Société du Pape-de-Rome, au faubourg de Béthune.

Médaille pour la meilleure tenue. - La Société du Beau-Jardin, à Lille.

Médaille d'éloignement. - La Société d'Houplin-lez-Seclin.

*Jeu de balle.* - 1<sup>er</sup> prix, la Société de Pecquencourt; 2<sup>o</sup>, la Société de Rumegies.

*Jeu du seau.* - Prix, M. Florisse Leroy.

*Course dans les sacs.* - 1<sup>er</sup> prix, MM. Dhenry (Charles); 2<sup>o</sup>, Desquiens (Alphonse); 3<sup>o</sup>, Devienne (Narcisse).

*Concours d'escrime.* - 1<sup>er</sup> prix, MM. Gey, maréchal-des-logis du train d'artillerie, à Douai; 2<sup>o</sup>, Castagnos, sergent au 18<sup>ème</sup> régiment de ligne.

*Joutes sur l'eau.* - 1<sup>er</sup> prix, MM. Vanhostal (Louis); 2<sup>o</sup>, Lieutenant, François.

*Chasse aux canards.* - Prix, M. Grégoire.

*Carrousel.* - 1er prix, MM. Lamblin, de la garde nationale à cheval de Lille ; 2°, Molard, sous-officier de dragons ; 3°, Leclercq, officier de dragons.

*Concours d'harmonie.* - 1er prix, la Société de Tourcoing ; 2°, la Société de Merville.

Concours particulier entre les musiques militaires. - Prix, le 18<sup>ème</sup> de Ligne.

Médaille pour la meilleure tenue. - La Société de Tourcoing

Médaille d'éloignement. - La Société de Merville. (*Écho du Nord*, 17 juin 1825)

\*\*\*\*\*

Nous avons fait copier à la Bibliothèque municipale de Lille, des articles de journaux parus à l'époque des fêtes de 1825.

Il ne nous semble point utile de rappeler l'esprit d'antagonisme qui devait exister entre les uns, favorables, les autres hostiles à la fête. C'est l'histoire de tous les temps.

Quelques dispositions préliminaires avaient été prises pour la remise des *torses* aux corporations et au sujet de la grande procession publique du 7 juin, elles firent l'objet des arrêtés suivants :

*Avis relatif au cortège du 23 juin 1825.*

Du 10 mai.

« Le Maire de la ville de Lille

Invite MM. les fabricants, commerçants, etc. qui désire faire partie des députations du commerce et de l'industrie et assister au cortège qui aura lieu le 13 juin prochain, à se faire inscrire au Secrétariat de la Mairie où un registre est ouvert à cet effet.

Des *torses* seront disposées pour être remises aux diverses députations, qui seront priées de les orner d'emblèmes et attributs de leurs arts ou professions.

Signé : BONNIER DE LAYENS, adjt. »

*Avis et arrêtés relatifs à la procession solennelle qui doit avoir lieu le 5 de ce mois en commémoration de la Fête-Dieu et, de la fête patronale de la ville de Lille.*

Du 1<sup>er</sup> juin 1825.

« Nous- Maire de la ville de Lille,

Voulant prescrire toutes les dispositions nécessaires pour que tout se passe avec l'ordre et la décence convenables à la procession solennelle, qui doit avoir lieu dimanche 5 de ce mois, en commémoration de la Fête-Dieu, et de la fête patronale de cette ville, instituée en 1269 par Marguerite, comtesse de Flandre.

Informons les habitants de cette ville que la procession sortira à dix heures du matin de l'Église paroissiale de Saint-Maurice, passera par les rues du Noir-Moreau, de Paris, du Moline, du Vieux-Marché-aux-Chevaux, de l'Hôpital-Militaire, des Bouchers, d'Esquermoise, sur la Grande-Place où il y aura un reposoir, et continuera par la rue des Manneliers, de Paris, des Noir-Moreau pour rentrer à l'Église.

Nous arrêtons en conséquence les dispositions suivantes :

ART. 1<sup>er</sup> - Les occupants de maisons des rues par lesquelles la procession doit passer les feront balayer et feront même jeter de l'eau s'il est nécessaire, pour empêcher la poussière. L'entreprise du nettoyage fera enlever les immondices avant six heures du matin.

ART. 2. - Les dits occupants feront tendre de tapisseries la façade de leurs maisons autant qu'ils le pourront.

ART. 3. - Il est ordonné aux propriétaires des maisons que l'on rebâtit dans le passage de la procession et aux maçons, piqueurs de grés, tailleurs de pierres et autres, chargés de la construction des bâtiments, de faire ranger les matériaux, terres et décombres, en sorte que le passage des dites rues soit libre.

ART. 4. - Depuis neuf heures du matin jusqu'à la rentrée de la procession dans

l'église de Saint-Maurice, les voitures ne pourront circuler ni s'arrêter dans les rues ci-dessus désignées.

ART. 5. - Il est défendu à toutes personnes qui n'auraient pas le droit de figurer dans la dite procession, de s'y entremêler, et aux cabarettiers de donner à boire pendant qu'elle sera en marche.

Toutes les boutiques seront fermées exactement.

ART. 6., - Il est également défendu à toute personne de paraître à la procession autrement qu'en habit décent, et d'y introduire aucune nouveauté sans une permission par écrit du Maire.

ART. 7. - Les contrevenants du présent arrêté seront traduits devant le tribunal de police pour y être punis des peines qu'ils auront encourues.

ART. 8. - Le présent arrêté sera soumis à l'approbation de M. le Préfet, après quoi il sera imprimé et affiché partout où besoin sera.

Approuvé par M. le Préfet, le 1<sup>er</sup> juin 1825.

» Signé : BONNIER DE LAYENS,  
Adj<sup>t</sup>. »

\*\*\*\*\*

*Avis et arrêtés relatifs aux fêtes des 13 et 15 juin.*

Du 17 juin 1825

« Nous, Maire de la ville de Lille.

Voulant prescrire les dispositions nécessaires pour que tout se passe avec ordre pendant la marche du cortège qui aura lieu lundi prochain, 13 de ce mois et pendant le feu d'artifice qui sera tiré sur la Grande-Place, le mercredi suivant à neuf heures du soir,

Arrêtons ce qui suit :

ART. 1<sup>er</sup>. - Le lundi 13 juin prochain, depuis neuf heures du matin jusqu'à l'arrivée du cortège sur le Champ-de-Mars, aucune voiture ne pourra stationner dans la rue des Bouchers, la place de l'Arsenal, la rue de l'Hôpital-Militaire, la place de Béthune, les rues du

Vieux-Marché-aux-Chevaux, du Molinel, de Paris, des Manneliers, la Grande-Place, les rues du Marché-aux-fleurs, de la Grande-Chaussée, des Chats-Bossus, les places du Lion-d'Or et de Saint-Martin, les rues de la Monnaies, de Saint-Pierre, Française, Royale, de la Barre, du Gros-Gérard et des Fossées-Neufs, jusqu'au pont du Ramponneau.

ART. 2. - Les occupants des maisons des rues ci-dessus désignées les feront balayer et y feront même jeter de l'eau, s'il est nécessaire, pour empêcher la poussière. L'entrepreneur du nettoyage fera enlever les immondices avant six heures du matin.

ART. 3. - - Il est ordonné aux propriétaires des maisons que l'on rebâtit dans le passage du cortège, aux maçons, piqueurs de grés, tailleurs de pierre et autres chargés de la construction des bâtiments de faire ranger les matériaux, terres et décombres en sorte que le passage des rues soit libre.

ART. 4. - Le mercredi 15 de ce mois, depuis huit heures du soir jusqu'à onze, le passage et la station des voitures et des chevaux sont interdits dans les rues et places indiquées ci-après : la Grande-Place, les rues des Prêtres, de la Grande-Chaussée, de la place du Théâtre, le Marché-aux-Fleurs, les rues des Sept-Sauts, des Trois-Courronnes (sic), des Sept-Agacbs, des Manneliers, de Paris, depuis la Grande-Place jusqu'à la rue du Noir-Moreau, de Saint-Nicolas, Neuve, de la Vieille-Comédie, la place de la Mairie, la rue du Palais, le contour de l'Hôtel-de-Ville, le Marché-au-Verjus, les rues de la Nef, de Tenremonde, de Saint-Étienne, du Curé-Saint-Étienne et Esquermoise, jusqu'à la rue Basse.

ART. 5. - Les contrevenants au présent arrêté seront traduits devant le tribunal de simple police pour y être punis des peines qu'ils auront encourues.

ART. 6. - M. le Commissaire central et MM. les Commissaires de police d'arrondissement sont chargés chacun en ce qui le concerne de tenir la main à l'exécution du dit arrêté qui sera imprimé



et affiché partout où besoin sera.

Signé : BONNIER DE LAYENS, adjt. »

\*\*\*\*\*

## CONSEIL MUNICIPAL DE LILLE

Séance du 19 avril 1825.

### *Discours du Maire*

Depuis longtemps l'Administration municipale désirait satisfaire au vœu des habitants en rétablissant l'ancienne fête communale connue sous le nom de Procession de Lille, mais un premier essai a dû vous convaincre que pour atteindre le principal but que nous nous sommes proposé, celui d'attirer dans nos murs un grand nombre d'étrangers, il était nécessaire de jeter plus d'éclat sur cette fête et que pour lui conserver en quelque chose son caractère primitif et la rattacher à la chaîne des temps, il convenait d'y rappeler autant que possible, les anciennes traditions qui en faisaient une solennité, véritablement locale. Le programme dont il va vous être donné lecture a été rédigé dans ce dessein.

Une circonstance bien favorable au rétablissement de notre fête communale nous promet le plus heureux résultat, c'est la coïncidence du sacre de Sa Majesté qui paraît être décidément fixé au 29 mai prochain, d'après les avis que j'ai reçus de sources respectables.

Vous voudrez sans doute, Messieurs, célébrer cette mémorable époque avec toute la pompe et l'éclat qu'on doit attendre d'une bonne ville, d'une cité fidèle et dévouée qui n'a jamais laissé échapper l'occasion de manifester ses généreux sentiments et son amour pour l'auguste dynastie qui préside à nos destinées.

Quoique le zèle désintéressé et l'active coopération de plusieurs habitants qui cultivent les beaux-arts nous assurent des moyens économiques pour l'exécution d'une partie du matériel dont nous aurons besoin, les frais seront cependant assez considérables pour rendre tout à fait insuffisant le crédit porté au budget de

1825, et pour m'obliger à vous demander une allocation supplémentaire de quinze mille francs sur les fonds libres de la ville. Cette somme réunie au crédit déjà accordé me paraît absolument nécessaire pour les nombreux prix destinés aux vainqueurs des divers jeux, pour le brillant feu d'artifice qui devra surtout rappeler la solennité du sacre et pour le riche mobilier qui sera ajouté à celui que nous possédons déjà.

Ce nouveau matériel ne sera confectionné qu'en partie à Lille, parce qu'il n'y a qu'une seule fabrique existant à Paris qui ait les moyens de préparer plusieurs des objets les plus importants. Le désir de l'économie doit céder ici à la nécessité. Remarquez bien, Messieurs, que les dépenses qui seront faites, cette année, nous serviront en grande partie pour l'avenir et que toutes les dispositions sont calculées de manière à ce que nous puissions conserver à notre fête tout son attrait, sans nous jeter, chaque année, dans des dépenses excessives. Vous pouvez d'ailleurs être persuadés que l'ordre et l'économie seront apportés dans tous les détails et que je ne négligerai rien pour que les frais n'excèdent pas les allocations et même s'il est possible, pour qu'ils restent en dessous. »

Il est ensuite donné lecture du programme.

La proposition de M. le Président ayant été mise en délibération,

Le Conseil municipal désirant que la solennité du sacre et la fête communale de Lille soient célébrées d'une manière qui réponde à l'importance de cette ville, vote un crédit supplémentaire de quinze mille francs sur les fonds libres.

\*\*\*\*\*

## CONSEIL MUNICIPAL DE LILLE

Séance du 23 juillet 1825

### *Discours du Maire.*

M. le Maire prend la parole et dit :

Messieurs,

Lorsque l'Administration municipale a

conçu le projet de célébrer le sacre de Sa Majesté Charles X, d'une manière qui répondit à ce grand événement, et de profiter de cette heureuse circonstance pour rétablir notre ancienne fête communale, elle ne s'est pas dissimulée que l'exécution de ce dessein nécessiterait de grandes dépenses. Elle avait espéré y faire face avec le restant disponible du crédit accordé pour les fêtes publiques par le budget de 1825 et avec le supplément de 15.000 rancs, que vous avez alloué ; mais les frais de semblables fêtes lorsqu'on veut y donner quelque éclat, et surtout lorsqu'il faut, en moins de deux mois, faire confectionner un matériel considérable, ne sauraient être évalués à l'avance. Il est une multitude de détails qui ne peuvent être prévus, et ce n'est que lorsque tous les mémoires sont réunis qu'il est possible d'apprécier la dépense. Celle à laquelle nos fêtes ont donné lieu s'est élevée à 44.520 fr. 07 ; mais observez, Messieurs, que dans cette somme, le mobilier qui reste à la ville, et qui nous servira durant un grand nombre d'années, est compris pour environ 22.000 fr., que les prix décernés aux vainqueurs des divers jeux et exercices y figurent pour plus de 5.000 fr., que le feu d'artifice et les frais accessoires se sont élevés à 3.000 fr. et que 14.315 fr. seulement ont été employés aux autres divertissements et à tous les détails accessoires.

Si l'on songe que tout était à créer et qu'on a dû faire confectionner à Paris, un grand nombre d'objets par des ouvriers qui tous étaient plus ou moins occupés aux préparatifs du sacre et des fêtes de la capitale, on reconnaîtra qu'il était difficile d'obtenir à moins de frais un résultat satisfaisant, et sans le zèle désintéressé de MM. les Commissaires qui ont si bien secondé l'Administration municipale, le succès aurait été douteux et la dépense certainement plus considérable.

Les bordereaux qui seront mis sous vos yeux vous feront connaître tous les détails de cette dépense.

Si les réjouissances que nous avons célébrées, à une époque à jamais

mémorable, ont eu le double effet de fournir à nos concitoyens l'occasion de manifester leur amour pour notre Auguste et bien aimé Monarque et de leur rendre une fête commémorative dont ils désiraient le rétablissement, nous ne devons pas regretter les sommes que nous y avons consacrées. D'ailleurs une partie des fonds dépensés rentrera par les canaux de l'octroi dans la caisse municipale et ne devons-nous pas aussi nous féliciter des avantages que les marchands et les artisans ont recueilli de la présence dans nos murs d'un grand nombre d'étrangers qui ont payé un ample tribut à notre commerce et à notre industrie

Le crédit porté au budget de 1825 est de	16.500 fr.
dont il faut soustraire pour diverses dépenses qui concernent les fêtes précédentes et non soldées	<u>3.500 fr.</u>
Il restait donc applicable aux fêtes du mois de juin auxquels il faut ajouter le crédit supplétif de	13.000 fr. <u>15.000 fr</u>
Total.	28.000 fr.
La dépense s'étant élevée à	<u>44.520fr.</u> 07
une allocation de est donc nécessaire pour la solder, et je vous propose, Messieurs; de voter un crédit de cette somme sur les fonds libres de la ville.	<u>16.520fr</u> 07.

La matière mise en délibération.

Le Conseil émet le vœu qu'il soit alloué, sur les fonds libres de la ville, un crédit supplémentaire de seize mille cinq cent vingt francs sept centimes pour solder la dépense des fêtes célébrées les 12, 13, 14 et 15 juin dernier à l'occasion du sacre de Sa Majesté et de la procession de Lille.

\*\*\*\*\*

MUNICIPALITÉ DE LILLE EN 1825

Maire.

M. le comte de Muysart, rue de Courtrai,

*Adjoints.*

MM. Bonnier de Layens, rue des Canonniers, 15.

Formigier de Beaupuys, rue d'Angleterre, 16.

H. Quecq d'Henriprez, rue de la Barre, 40.

Decroix, rue Royale, 42

*Secrétaire.*

M. Marteau, rue des Fossés-Neufs, 46.

\*\*\*\*\*

*Conseil municipal.*

MM. Charles Fiévet, rue de Paris, 212.

Dehau-Cardon, rue d'Angleterre, 45.

Danel, rue du Nouveau-Siècle, 10.

Beaussier-Mathon, rue de Tournai, 31.

Févez-Ghesquière, rue Bsquermoise, 79.

Lancel-Vandenbruel, Marché-au-Fil-de-Lin, 26.

Lethierry-Vimot, rue à Fiens, 3.

Barrois, rue de Tournai, 49.

Reynart-Mathon, rue de l'Hôpital-Militaire, 58.

Louis Renty, rue de Berri, 11.

Burette-Martel, à Haubourdin.

Danel, rue Française, 7.

Imbert d'Ennevelin, rue de Berri, 32.

Briansiaux, rue de Roubaix, 28.

Rouvroy de la Mairie; rue de Tournai, 25.

Le comte de Vidampierre, rue Saint-Pierre, 23.

Denorguet, rue Dauphine, 61.

Mottez-Gillon, rue de la Monnaie, 91.

Dubosquiel, rue de Berri, 28.

Revoire, rue Française, 18.

Vanhoenacker-Luiset, rue du Molinel, 41.

Carpentier-Lepierre, rue de Ban-de-Wedde, 13.

Dutilloy-Vanackère, rue Marais, 24

Dusart-d'Escarne, rue Royale, 130.

Barbier-Delaserre, rue de Tournai, 31.

Charvet-Defrennes, rue de Hôpital-Militaire, 11.

Deleville-Baussart, rue.Saint-Etienne, 66.

Defontaine, Marché-au-Verjus, 11

De Bourghelles, rue du Metz, 114.

\*\*\*\*\*



## Charles X à Lille en 1827

Nous compléterons ce modeste travail en donnant quelques détails sur l'*Exposition des produits industriels de Lille et de l'arrondissement*, qui fut organisée à l'occasion de la visite que Charles X fit aux Lillois en 1827.

Le Roi ayant formé le projet de se rendre au camp de Saint-Omer, annonça lui-même à M. le comte de Muysart, député du Nord, et maire de Lille, qu'il passerait par notre ville.

L'administration municipale s'occupa des préparatifs nécessaires pour célébrer dignement la présence du monarque : elle fit connaître au public que, pendant son séjour à Lille, il verrait avec plaisir les produits de notre industrie.

L'hôtel de ville serait transformé en salle d'exposition; on y rassemblerait les objets envoyés par les fabricants de Lille et de l'arrondissement, et des médailles seraient accordées aux exposants dont les productions appelleraient plus spécialement l'attention. Une commission fut instituée pour régler toutes choses ; citons les noms de quelques-unes des personnes qui en firent partie ::

MM. Brame, Flament, Danel, Bigo, Rouzé, Barrois, Carpentier, d'Hespel, de Renty, Beaussier, etc.

On se mit résolument à l'œuvre ; le temps manquait, le zèle y suppléa, et les richesses industrielles de nos fabricants furent placées dans trois salles de l'hôtel de ville : celle des *Pas perdu*, celle du *Tribunal civil* et la pièce suivante appelée le *Salon blanc*.

Le Roi, parti de Paris le 7 septembre, arriva le 7 à midi. Après les discours et les présentations officielles, il monta en calèche découverte et, accompagné de ses ministres, alla visiter l'exposition.

Le maire, les adjoints,, le conseil municipal le reçurent au bas de l'escalier; dès l'entrée le Roi s'arrêta devant un modèle de machine hydraulique de M.

Caret, de Lille, et successivement visita toute l'exposition, ayant des mots aimables pour les exposants parmi lesquels nous citerons :

MM. Auguste Mille, à Lille

Vve Barrois et fils, id.

Vve Roussel-Picard, id.

Vantroyen-Cuvelier, id.

Vve Defrenne ,fils, à –Roubaix

Ate Libert et Cie, à Tourcoing

La Fabrique de Marcq-en-Barœul pour la filature. de coton, de laine, de laine et coton.

MM. Charvet-Barrois, à Lille

Joseph Defrenne, id.

J. Ratel, à Wazemmes

Wibbaux-Florin, à Roubaix

Bayart-Lefebvre, id.

Lefebvre-Horrent, id.

Jean Casse, id.

L. Desurmont et fils; à Tourcoing

Callens, id

Debuchy, id.

pour les tissus de pur coton, de laine et coton, de coton et soie, tissus façon poil de chèvre et linge de table ouvré et damassé.

\*\*\*\*\*

MM. Scrive, à Lille, pour cardes ;

Th. Lefebvre et Cie, à Lille, pour blancs de céruse ;

Séverlynck, à Lille, pour bleus d'azur;

Fauchille-Delannoy, à Lille, pour tordage du lin filé

à la main

Ed Delecroix, à Lille, pour filature et de tordage de lin à la mécanique, pour la beauté des couleurs, pour le peignage du lin

Tous ces industriels et ceux qui, faisant partie de la commission, ne pouvaient être mentionnés, reçurent des médailles d'argent; les exposants qui ne furent point particulièrement distingués, obtinrent une médaille en bronze, témoignage de satisfaction de l'administration municipale, pour l'empressement qu'ils avaient mis à répondre à son appel.

Nous aimons à signaler l'étendue du chemin parcouru par nos industriels depuis trois quarts de siècle, spécialement pour la filature du lin.

Le métier mécanique était presque inconnu alors, et il serait curieux de voir aujourd'hui : « les machines à filer le lin et le coton », de

MM.Godefroy de Villers, de Lille,

Vantroyen de Rabançon, id.

Godfernaux, id.

Wattelart-Wattrelot, id.

Ce que l'on peut voir encore des choses qui figurèrent à l'exposition lilloise de 1827, c'est la vitrine où furent placés les produits de la Filature mécanique du Lin, de M. Édouard Delecroix, dont l'usine était située rue du Vieux-Faubourg, 48 et 50.

M. Delecroix-Rafin est, à notre connaissance, le premier industriel lillois qui fila le lin mécaniquement.

M. Plaideau-Delecroix possède cette vitrine avec la médaille portant d'une part l'effigie de Charles X, de l'autre « Encouragement au commerce et à l'industrie, MDCCCXXVII. »

